

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24590041000219	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Groupements de collectivités METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : le Trésorier de la ME de Lille

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Budget Transports (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	37
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	43
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	451 021 467,00	451 021 467,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		451 021 467,00	451 021 467,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	196 348 114,00	197 713 245,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 365 131,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		197 713 245,00	197 713 245,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		648 734 712,00	648 734 712,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	316 526 931,00	0,00	321 698 878,00	0,00	321 698 878,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 426 004,00	0,00	4 366 435,00	0,00	4 366 435,00
014	Atténuations de produits	400 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	13 594 604,00	0,00	13 868 860,00	0,00	13 868 860,00
Total des dépenses de gestion des services		334 947 539,00	0,00	340 134 173,00	0,00	340 134 173,00
66	Charges financières	20 460 110,00	0,00	18 511 122,00	0,00	18 511 122,00
67	Charges exceptionnelles	110 000,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		355 517 649,00	0,00	358 785 295,00	0,00	358 785 295,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 365 131,00		1 365 131,00	0,00	1 365 131,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	83 867 417,00		90 871 041,00	0,00	90 871 041,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		85 232 548,00		92 236 172,00	0,00	92 236 172,00
TOTAL		440 750 197,00	0,00	451 021 467,00	0,00	451 021 467,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	451 021 467,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	97 731 000,00	0,00	100 566 000,00	0,00	100 566 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	241 391 000,00	0,00	246 219 000,00	0,00	246 219 000,00
74	Subventions d'exploitation	92 591 277,00	0,00	96 400 697,00	0,00	96 400 697,00
75	Autres produits de gestion courante	5 650 000,00	0,00	3 576 010,00	0,00	3 576 010,00
Total des recettes de gestion des services		437 363 277,00	0,00	446 761 707,00	0,00	446 761 707,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		438 363 277,00	0,00	447 761 707,00	0,00	447 761 707,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 386 920,00		3 259 760,00	0,00	3 259 760,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 386 920,00		3 259 760,00	0,00	3 259 760,00
TOTAL		440 750 197,00	0,00	451 021 467,00	0,00	451 021 467,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	451 021 467,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	88 976 412,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 381 000,00	0,00	1 643 270,00	0,00	1 643 270,00
21	Immobilisations corporelles	21 757 000,00	0,00	19 189 000,00	0,00	19 189 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	79 714 600,00	0,00	70 667 384,00	0,00	70 667 384,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	102 852 600,00	0,00	91 499 654,00	0,00	91 499 654,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	76 640 000,00	0,00	76 380 000,00	0,00	76 380 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	76 640 000,00	0,00	76 380 000,00	0,00	76 380 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	179 492 600,00	0,00	167 879 654,00	0,00	167 879 654,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 386 920,00		3 259 760,00	0,00	3 259 760,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 510 000,00		25 208 700,00	0,00	25 208 700,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	22 896 920,00		28 468 460,00	0,00	28 468 460,00
	TOTAL	202 389 520,00	0,00	196 348 114,00	0,00	196 348 114,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 365 131,00
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	197 713 245,00
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	11 207 944,00	0,00	14 986 580,00	0,00	14 986 580,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	86 804 159,00	0,00	60 933 093,00	0,00	60 933 093,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	98 012 103,00	0,00	75 919 673,00	0,00	75 919 673,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	4 348 700,00	0,00	4 348 700,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	4 348 700,00	0,00	4 348 700,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	98 012 103,00	0,00	80 268 373,00	0,00	80 268 373,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 365 131,00		1 365 131,00	0,00	1 365 131,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	83 867 417,00		90 871 041,00	0,00	90 871 041,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 510 000,00		25 208 700,00	0,00	25 208 700,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	105 742 548,00		117 444 872,00	0,00	117 444 872,00
	TOTAL	203 754 651,00	0,00	197 713 245,00	0,00	197 713 245,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	197 713 245,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	88 976 412,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	321 698 878,00		321 698 878,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 366 435,00		4 366 435,00
014	Atténuations de produits	200 000,00		200 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 868 860,00		13 868 860,00
66	Charges financières	18 511 122,00	0,00	18 511 122,00
67	Charges exceptionnelles	140 000,00	0,00	140 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	90 871 041,00	90 871 041,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 365 131,00	1 365 131,00
Dépenses d'exploitation – Total		358 785 295,00	92 236 172,00	451 021 467,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	451 021 467,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 259 760,00	3 259 760,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	76 380 000,00	20 760 000,00	97 140 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 643 270,00	0,00	1 643 270,00
21	Immobilisations corporelles (6)	19 189 000,00	0,00	19 189 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	70 667 384,00	100 000,00	70 767 384,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	4 348 700,00	4 348 700,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		167 879 654,00	28 468 460,00	196 348 114,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 365 131,00
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	197 713 245,00
---	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	100 566 000,00		100 566 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	246 219 000,00		246 219 000,00
74	Subventions d'exploitation	96 400 697,00		96 400 697,00
75	Autres produits de gestion courante	3 576 010,00		3 576 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000 000,00	3 259 760,00	4 259 760,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		447 761 707,00	3 259 760,00	451 021 467,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	451 021 467,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 986 580,00	0,00	14 986 580,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	60 933 093,00	20 760 000,00	81 693 093,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	104 700,00	104 700,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 344 000,00	4 344 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 348 700,00	0,00	4 348 700,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		90 871 041,00	90 871 041,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 365 131,00	1 365 131,00
Recettes d'investissement – Total		80 268 373,00	117 444 872,00	197 713 245,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	197 713 245,00
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	316 526 931,00	321 698 878,00	0,00
611	Sous-traitance générale	301 291 573,00	305 835 508,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	5 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 140 463,00	1 515 398,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	122 400,00	124 848,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	50 000,00	30 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	991 819,00	1 020 420,00	0,00
6226	Honoraires	160 150,00	121 896,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	20 500,00	20 500,00	0,00
6238	Divers	24 500,00	24 500,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 010,00	1 025,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	50 800,00	51 412,00	0,00
6287	Remboursements de frais	620 021,00	654 106,00	0,00
6288	Autres	10 200,00	15 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	12 038 495,00	12 279 265,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 426 004,00	4 366 435,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	940 698,00	930 424,00	0,00
6331	Versement de transport	34 427,00	34 293,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 651,00	8 650,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 129,00	17 148,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 191,00	5 191,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 782 318,00	1 771 559,00	0,00
6413	Primes et gratifications	769 527,00	739 438,00	0,00
6415	Supplément familial	32 536,00	33 606,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	178 795,00	183 854,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	532 947,00	522 638,00	0,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	6 628,00	6 416,00	0,00
6471	Prestations directes	92 000,00	92 156,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	17 581,00	14 709,00	0,00
648	Autres charges de personnel	7 576,00	6 353,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	400 000,00	200 000,00	0,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	400 000,00	200 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 594 604,00	13 868 860,00	0,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	175 000,00	175 000,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	13 419 604,00	13 543 850,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	150 010,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		334 947 539,00	340 134 173,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	20 460 110,00	18 511 122,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 500 000,00	10 000 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-839 890,00	-988 878,00	0,00
6688	Autre	9 800 000,00	9 500 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	110 000,00	140 000,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	10 000,00	10 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100 000,00	100 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	30 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		355 517 649,00	358 785 295,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 365 131,00	1 365 131,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	83 867 417,00	90 871 041,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP (projet de budget) - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	83 867 417,00	90 871 041,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		85 232 548,00	92 236 172,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		85 232 548,00	92 236 172,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		440 750 197,00	451 021 467,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			451 021 467,00
---	--	--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 758 486,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 747 364,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-988 878,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	97 731 000,00	100 566 000,00	0,00
7061	Transport de voyageur	93 767 000,00	96 145 000,00	0,00
7083	Locations diverses	638 000,00	638 000,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	3 326 000,00	3 783 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	241 391 000,00	246 219 000,00	0,00
734	Versement de transport	241 391 000,00	246 219 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	92 591 277,00	96 400 697,00	0,00
7471	Subv. exploitat° État	0,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	312 133,00	373 346,00	0,00
7473	Subv. exploitat° Départements	5 512 839,00	5 512 839,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	86 766 305,00	90 514 512,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 650 000,00	3 576 010,00	0,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	2 200 000,00	1 250 000,00	0,00
7588	Autres	3 450 000,00	2 326 010,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		437 363 277,00	446 761 707,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		438 363 277,00	447 761 707,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 386 920,00	3 259 760,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf opte résul	2 386 920,00	3 259 760,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 386 920,00	3 259 760,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		440 750 197,00	451 021 467,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	451 021 467,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP (projet de budget) - 2020

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 381 000,00	1 643 270,00	0,00
2031	Frais d'études	1 381 000,00	1 643 270,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 757 000,00	19 189 000,00	0,00
2111	Terrains nus	1 000 000,00	2 284 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	1 000,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	20 757 000,00	16 904 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	79 714 600,00	70 667 384,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	57 127 026,00	51 933 654,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	22 587 574,00	18 733 730,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		102 852 600,00	91 499 654,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	76 640 000,00	76 380 000,00	0,00
16318	Autres emprunts obligataires	9 100 000,00	9 500 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	36 900 000,00	37 000 000,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	30 640 000,00	29 880 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		76 640 000,00	76 380 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		179 492 600,00	167 879 654,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 386 920,00	3 259 760,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 386 920,00	3 259 760,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	275 670,00	962 339,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	978 400,00	1 298 960,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	84 400,00	83 667,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	816 450,00	746 345,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	232 000,00	168 449,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 510 000,00	25 208 700,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	20 000 000,00	20 760 000,00	0,00
2313	Constructions	510 000,00	100 000,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	4 348 700,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		22 896 920,00	28 468 460,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		202 389 520,00	196 348 114,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 365 131,00
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	197 713 245,00
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	11 207 944,00	14 986 580,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 455 181,00	1 400 000,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	2 099 070,00	5 303 164,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	5 340 000,00	5 340 000,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	2 313 693,00	2 765 000,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	178 416,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	86 804 159,00	60 933 093,00	0,00
1641	Emprunts en euros	56 164 159,00	31 053 093,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	30 640 000,00	29 880 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		98 012 103,00	75 919 673,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	4 348 700,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	4 348 700,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	4 348 700,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		98 012 103,00	80 268 373,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 365 131,00	1 365 131,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	83 867 417,00	90 871 041,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	157 318,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	4 338,00	6 154,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	12 505,00	15 044,00	0,00
28131	Bâtiments	40 292 100,00	37 574 689,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 048 000,00	3 957 169,00	0,00
28138	Autres constructions	8 550 000,00	9 170 867,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	890 700,00	3 207 694,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 321 500,00	7 762 908,00	0,00
28154	Matériel industriel	8 600,00	761 108,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	3 018,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	29 707 300,00	27 000 002,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	6 160,00	6 160,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 400,00	228 455,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 300,00	604 797,00	0,00
28184	Mobilier	62,00	34 855,00	0,00
28188	Autres	12 452,00	380 803,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		85 232 548,00	92 236 172,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 510 000,00	25 208 700,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	760 000,00	0,00
2031	Frais d'études	510 000,00	104 700,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP (projet de budget) - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	0,00	0,00	0,00
2153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	0,00	0,00	0,00
2156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00
2312	<i>Terrains</i>	0,00	9 900,00	0,00
2313	<i>Constructions</i>	0,00	3 184 600,00	0,00
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	0,00	1 149 500,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		105 742 548,00	117 444 872,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		203 754 651,00	197 713 245,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	197 713 245,00
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
17252 (28402)	26/10/2007	9 880 000,00	9 880 000,00	0,00	10 000 000,00	9 880 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		9 880 000,00	9 880 000,00	0,00	10 000 000,00	9 880 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					246 495 764,80									
26219M (98433)	NATIXIS BANQUES POPULAIRES	23/10/1997	15/12/1997	15/02/1999	38 111 681,10	V	EURIBOR6M	3,025	3,593		S	C	N	A-1
26220M (98435)	NATIXIS BANQUES POPULAIRES	08/12/1997	13/02/1998	15/02/1999	38 111 681,10	V	EURIBOR6M	3,025	3,100		S	C	N	A-1
98436 (98436)	CACEIS CORPORATE TRUST	28/04/1997	10/10/1997	10/10/1998	151 072 402,60	V	EURIBOR12M	4,150	2,551		A	P	N	A-1
FR0011349349 (30009(2))	CACEIS CORPORATE TRUST	30/09/2012	07/11/2012	07/11/2013	19 200 000,00	F	FIXE	4,300	4,324		X	F	N	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					992 953 573,11									
1641 Emprunts en euros (total)					992 953 573,11									
00183347092M (200803)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/11/2008	01/01/2010	01/01/2010	5 000 000,00	F	FIXE	5,690	5,774		A	C	O	A-1
00837676492K / 0628397292L (20)	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/12/2007	01/01/2010	20/01/2010	12 558 333,32	F	FIXE	4,660	5,028		T	C	O	A-1
0421 0301903 02 (28403)	ARKEA	05/11/2010	29/12/2010	28/02/2011	7 400 000,00	V	EURIBOR03M	1,423	0,419		T	C	O	A-1
06/17132160 (30041)	CREDIT COOPERATIF	17/11/2017	06/03/2018	05/03/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,000	1,016		A	C	O	A-1
10000566652 (30033)	CREDIT AGRICOLE DU NORD	25/08/2017	15/09/2017	15/12/2017	10 615 103,84	F	FIXE	0,830	0,861		A	X Libre	O	A-1
1212011 (30005(1))	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	23/12/2011	01/12/2012	23 500 000,00	F	FIXE	3,610	3,611		A	C	O	A-1
1238928 (30005(2))	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	13/12/2012	01/03/2013	28 000 000,00	F	FIXE	3,370	3,369		T	C	O	A-1
1259457 (30005(3))	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	09/12/2013	01/12/2014	33 000 000,00	F	FIXE	3,560	3,560		A	C	O	A-1
1260248 (30005(4))	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/12/2011	23/12/2013	01/12/2014	3 843 299,00	F	FIXE	3,510	3,510		A	C	O	A-1
15982/003/001 (26400)	SOCIETE GENERALE	02/12/2005	02/12/2005	17/04/2006	9 958 000,00	V	EURIBOR03M	1,019	1,604		T	P	O	A-1
17621001 (200804)	SOCIETE GENERALE	17/11/2008	01/01/2010	02/01/2010	5 000 000,00	F	FIXE	4,693	5,676		A	P	O	A-1
18056001 (200901)	SOCIETE GENERALE	16/11/2009	01/01/2010	22/03/2010	4 000 000,00	F	FIXE	3,707	3,781		T	C	O	A-1
20050067 (200501)	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE EUROPE	03/11/2005	01/01/2010	01/01/2010	9 231 479,32	F	FIXE	3,520	3,521		A	P	O	A-1

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP (projet de budget) - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2009 01 001 (27402)	AGENCE FRANCE LOCALE	22/12/2006	28/12/2006	28/03/2007	6 000 000,00	F	FIXE	3,650	0,000		A	C	O	A-1
28404 (28404)	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE EUROPE	10/08/2011	25/08/2011	25/08/2012	6 735 438,98	F	FIXE	5,585	5,584		A	P	O	A-1
82584 - BEITRANSP (30022(2))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	11/01/2016	11/09/2017	100 000 000,00	F	FIXE	1,622	1,622		A	C	O	A-1
82584 - BEITRANSP (30022(3))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	01/02/2018	02/05/2018	100 000 000,00	F	FIXE	1,622	1,623		A	X Libre	O	A-1
82584 - BEITRANSP (30022(4))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	01/02/2018	02/05/2018	100 000 000,00	F	FIXE	1,648	1,649		A	X Libre	O	A-1
82584 - BEITRANSP (30022(5))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	16/02/2018	16/05/2019	100 000 000,00	F	FIXE	1,553	1,554		A	C	O	A-1
85310 (30042-TIR-1)	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	11/06/2019	29/03/2019	29/05/2020	15 000 000,00	F	FIXE	1,337	1,355		A	X Libre	N	A-1
85310 - BEITRANSP (30042(1))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	12/03/2019	29/03/2019	29/05/2020	15 000 000,00	F	FIXE	1,337	0,995		A	C	O	A-1
BEITRANSP (30014(1))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	12/04/2013	16/12/2013	16/12/2014	23 000 000,00	F	FIXE	3,039	3,039		A	C	O	A-1
BEITRANSP (30014(2))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	12/04/2013	15/12/2014	15/12/2015	30 000 000,00	F	FIXE	2,070	2,070		A	C	O	A-1
BEITRANSP (30014(3))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	12/04/2013	15/12/2015	15/12/2016	30 000 000,00	F	FIXE	0,942	0,942		A	C	N	A-1
BEITRANSP (30014(4))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	12/04/2013	15/10/2015	15/01/2016	17 000 000,00	F	FIXE	1,682	1,693		T	C	O	A-1
BEITRANSP (30022(1))	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSE	25/03/2015	01/12/2015	01/12/2016	100 000 000,00	F	FIXE	1,724	1,724		A	C	O	A-1
CREDIT AGRICOLE- financement 2	CREDIT AGRICOLE DU NORD	22/01/2018	30/04/2018	30/04/2019	10 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,160	0,170		A	X Libre	O	A-1
MPH016199EUR (22401)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/01/2001	01/02/2001	01/02/2002	183 111 918,65	F	FIXE	6,040	6,041		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP (projet de budget) - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 239 449 337,91									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		64 487 466,00		104 714 602,66					9 381 651,73	5 243 828,89	0,00	872 335,85
26219M (98433)	N	0,00	A-1	10 513 567,20	7,12	V	EURIBOR6M	0,094	1 314 195,90	18 062,07	0,00	5 496,02
26220M (98435)	N	0,00	A-1	10 513 567,20	7,12	V	EURIBOR6M	0,094	1 314 195,90	18 062,07	0,00	5 496,37
98436 (98436)	O	64 487 466,00	A-1	64 487 468,26	7,78	V	EURIBOR12M	-0,206	6 753 259,93	4 382 104,75	0,00	736 937,98
FR0011349349 (30009(2))	N	0,00	A-1	19 200 000,00	2,85	F	FIXE	4,300	0,00	825 600,00	0,00	124 405,48
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		39 038 650,17		329 677 768,22					36 226 634,31	10 916 282,33	0,00	2 341 841,03
1641 Emprunts en euros (total)		39 038 650,17		329 677 768,22					36 226 634,31	10 916 282,33	0,00	2 341 841,03
00183347092M (200803)	N	0,00	A-1	833 333,30	1,00	F	FIXE	5,690	416 666,67	48 075,23	0,00	24 103,47
00837676492K / 0628397292L (20)	N	0,00	A-1	1 141 666,52	0,80	F	FIXE	4,660	1 141 666,52	33 805,22	0,00	0,00
0421 0301903 02 (28403)	N	0,00	A-1	4 736 000,00	15,91	V	EURIBOR03M	0,017	296 000,00	-743,46	0,00	-57,90
06/17132160 (30041)	N	0,00	A-1	4 642 857,14	13,18	F	FIXE	1,000	357 142,86	46 428,57	0,00	35 459,88
10000566652 (30033)	N	0,00	A-1	5 575 441,00	5,96	F	FIXE	0,830	1 298 027,00	46 276,16	0,00	1 653,54
1212011 (30005(1))	N	0,00	A-1	17 233 333,36	21,92	F	FIXE	3,610	783 333,33	622 123,33	0,00	50 436,15
1238928 (30005(2))	N	0,00	A-1	21 466 666,76	22,92	F	FIXE	3,370	933 333,32	702 811,22	0,00	58 848,04
1259457 (30005(3))	N	0,00	A-1	26 400 000,00	23,92	F	FIXE	3,560	1 100 000,00	939 840,00	0,00	76 496,11
1260248 (30005(4))	N	0,00	A-1	3 074 639,18	23,92	F	FIXE	3,510	128 109,97	107 919,84	0,00	8 783,89
15982/003/001 (26400)	O	2 277 578,17	A-1	2 277 578,17	1,04	V	EURIBOR03M	-0,398	1 776 565,22	9 361,23	0,00	137,24
17621001 (200804)	N	0,00	A-1	1 036 878,74	0,93	F	FIXE	4,693	1 036 878,74	71 686,86	0,00	0,00
18056001 (200901)	N	0,00	A-1	666 666,80	1,98	F	FIXE	3,707	333 333,32	20 080,67	0,00	338,56
20050067 (200501)	N	0,00	A-1	1 816 410,01	1,00	F	FIXE	3,520	892 497,10	63 937,63	0,00	32 521,82
2009 01 001 (27402)	N	0,00	A-1	2 100 000,00	6,99	F	FIXE	3,650	300 000,00	77 501,67	0,00	730,00
28404 (28404)	N	0,00	A-1	3 823 296,18	6,65	F	FIXE	5,585	461 286,77	213 531,09	0,00	66 361,92
82584 - BEITRANSP (30022(2))	N	0,00	A-1	21 739 130,44	20,69	F	FIXE	1,622	1 086 956,52	352 608,70	0,00	102 787,85
82584 - BEITRANSP (30022(3))	N	0,00	A-1	9 565 217,39	22,34	F	FIXE	1,622	434 782,61	155 147,82	0,00	99 000,93

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP (projet de budget) - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
82584 - BEITRANSP (30022(4))	N	0,00	A-1	19 130 434,78	22,34	F	FIXE	1,648	869 565,22	315 269,57	0,00	201 175,75
82584 - BEITRANSP (30022(5))	N	0,00	A-1	23 913 043,47	22,38	F	FIXE	1,553	1 086 956,53	371 369,57	0,00	223 376,71
85310 (30042-TIR-1)	N	0,00	A-1	15 000 000,00	23,41	F	FIXE	1,337	652 173,91	203 354,21	0,00	115 641,81
85310 - BEITRANSP (30042(1))	N	0,00	A-1	0,00	23,41	F	FIXE	1,337	0,00	200 550,00	0,00	114 263,13
BEITRANSP (30014(1))	N	0,00	A-1	17 480 000,00	18,96	F	FIXE	3,039	920 000,00	531 217,20	0,00	22 060,64
BEITRANSP (30014(2))	N	0,00	A-1	24 000 000,00	19,96	F	FIXE	2,070	1 200 000,00	496 800,00	0,00	21 981,70
BEITRANSP (30014(3))	N	0,00	A-1	25 200 000,00	20,96	F	FIXE	0,942	1 200 000,00	237 384,00	0,00	10 529,75
BEITRANSP (30014(4))	N	0,00	A-1	14 166 666,72	20,79	F	FIXE	1,682	708 333,32	233 815,52	0,00	47 980,42
BEITRANSP (30022(1))	N	0,00	A-1	16 666 666,68	20,92	F	FIXE	1,724	833 333,33	287 333,33	0,00	23 183,47
CREDIT AGRICOLE- financement 2	N	0,00	A-1	9 230 769,23	12,33	V	EURIBOR12M	0,160	769 230,77	15 015,38	0,00	9 251,28
MPH016199EUR (22401)	O	36 761 072,00	F-6	36 761 072,35	2,08	F	FIXE	6,040	15 210 461,28	4 513 781,77	0,00	994 794,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		103 526 116,17		434 392 370,88					45 608 286,04	16 160 111,22	0,00	3 214 176,88

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP (projet de budget) - 2020

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
MPH016199EUR (22401)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	36 761 072,00 146 350 846,65	36 761 072,00 0,35	6	21,00		6,04	6,04	7 063 135,67	[EURIBOR12M-0.3%-3*(CMS20A-CMS01-1%)+3.50%+((1.0795/USDCHF)-1)]/2	6,040	4 513 781,77	0,00	8,46
TOTAL (F)		183 111 918,65	36 761 072,35						7 063 135,67			4 513 781,77	0,00	8,46
TOTAL GENERAL		183 111 918,65	36 761 072,35						7 063 135,67			4 513 781,77	0,00	8,46

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		66 765 046,43					66 765 044,17				0,00	0,00	0,00
DEUTSCH5357550L	98436	64 487 468,26	10/10/2027	DEUTSCHE BANK AG FRANKFURT	SWAP	Taux	64 487 466,00	10/10/2012	11/10/2027	A	0,00	0,00	0,00
NATIXIS - 6689726M	15982/003/001	2 277 578,17	17/01/2021	NATIXIS BANQUES POPULAIRES	SWAP	Taux	2 277 578,17	17/04/2015	17/01/2021	T	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		36 761 072,35					36 761 072,00				0,00	0,00	0,00
RBS D10466998	MPH016199EUR	36 761 072,35	01/02/2022	ROYAL BANK OF SCOTLAND - NATWEST MARKETS	SWAP	Taux	36 761 072,00	01/02/2009	01/02/2022	A	0,00	0,00	0,00
Total		103 526 118,78					103 526 116,17				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						37 739 353,77	0,00		
DEUTSCH5357550L	98436	FIXE	5,480	EURIBOR12M	-0,409	37 616 892,18	0,00	A-1	A-1
NATIXIS - 6689726M	15982/003/001	FIXE	0,243	EURIBOR03M	-0,309	122 461,59	0,00	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						24 001 500,75	10 178 790,47		
RBS D10466998	MPH016199EUR	TAUX STRUCTURES	6,240	TAUX STRUCTURES	0,000	24 001 500,75	10 178 790,47	A-1	F-6
Total						61 740 854,52	10 178 790,47		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	10/02/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	10/02/2017
L	Frais d'insertion	5	10/02/2017
L	Logiciels, progiciels, licences et procédés	2	10/02/2017
L	Terrains nus	15	10/02/2017
L	Terrains bâtis	15	10/02/2017
L	Bâtiments d'exploitation	15	10/02/2017
L	Bâtiments d'exploitation	30	10/02/2017
L	Bâtiments d'exploitation	60	10/02/2017
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5	10/02/2017
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15	10/02/2017
L	Autres constructions	10	10/02/2017
L	Autres constructions	20	10/02/2017
L	Installations complexes spécialisées	15	10/02/2017
L	Installations à caractère spécifique > pour l'exploitation d'un service de transport	15	10/02/2017
L	Matériel industriel	10	10/02/2017
L	Outillage industriel	5	10/02/2017
L	Matériel de transport d'exploitation	5	10/02/2017
L	Matériel de transport d'exploitation	15	10/02/2017
L	Matériel de transport d'exploitation	30	10/02/2017
L	Install. Gales div. dans les const. dont la collec. n'est ni propr., ni bénéf. d'une mise à dispos.	5	10/02/2017
L	Matériel de transport	5	10/02/2017
L	Matériel de bureau et de reprographie	5	10/02/2017
L	Ameublement	10	10/02/2017
L	Appareils de mesures et d'analyses	5	10/02/2017
L	Matériel agricole	10	10/02/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		396 939,76	396 939,76	0,00	396 939,76
Contentieux Autobus à Gaz - contestation garantie	0,00	15/12/2017	107 558,76	107 558,76	0,00	107 558,76
Contentieux RBS - Pénalités paiement tardif condamnation 2017	0,00	13/12/2019	289 381,00	289 381,00	0,00	289 381,00
Dépréciations (2)	0,00		180 902,57	180 902,57	0,00	180 902,57
MMC - pénalités sur marché	0,00	15/12/2017	180 902,57	180 902,57	0,00	180 902,57
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		577 842,33	577 842,33	0,00	577 842,33

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		49 759 760,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		46 500 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	9 500 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	37 000 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 259 760,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 259 760,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	49 759 760,00	0,00	1 365 131,00	51 124 891,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		96 584 872,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		4 348 700,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	4 348 700,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		92 236 172,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	157 318,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	6 154,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	15 044,00	0,00
28131	Bâtiments	37 574 689,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 957 169,00	0,00
28138	Autres constructions	9 170 867,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	3 207 694,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 762 908,00	0,00
28154	Matériel industriel	761 108,00	0,00
28155	Outillage industriel	3 018,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	27 000 002,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	6 160,00	0,00
28182	Matériel de transport	228 455,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	604 797,00	0,00
28184	Mobilier	34 855,00	0,00
28188	Autres	380 803,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 365 131,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	96 584 872,00	0,00	0,00	0,00	96 584 872,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	51 124 891,00
Ressources propres disponibles	IV	96 584 872,00
Solde	V = IV – II (6)	45 459 981,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP (projet de budget) - 2020

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					6 000 000,00	2 100 000,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					6 000 000,00	2 100 000,00	0,00
2006	NOUVEL EMPRUNT 2006 - AFL 643	AGENCE FRANCE LOCALE	17	A	6 000 000,00	2 100 000,00	0,00
TOTAL					6 000 000,00	2 100 000,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
104E02 Aménagements de voirie liés aux transports	16 665 991,62	1 215 003,51	17 880 995,13	11 327 504,13	1 300 500,00	5 252 991,00
120E01 Contrôle d'Accès Stations Métro	56 317 608,45	-9 285 747,11	47 031 861,34	19 549 721,95	16 140 000,00	5 060 000,00
106E01 Doublement des rames et quais	631 422 230,82	-22 215 993,61	609 206 237,21	451 302 541,39	9 936 048,00	132 583 520,00
126E01 Etudes - BHNS	0,00	3 731 000,00	3 731 000,00	0,00	45 000,00	3 686 000,00
125E01 Etudes Tramway	0,00	6 124 000,00	6 124 000,00	0,00	2 457 000,00	3 667 000,00
102E13 Grosses réparations 2018 / 2023	98 837 803,00	-2 549 051,56	96 288 751,44	15 395 468,38	23 952 192,00	48 653 113,00
104E03 LIANES	44 572 932,91	-312 828,54	44 260 104,37	44 258 258,00	0,00	1 846,08
104E20 Liane 5	18 788 738,00	1 412 069,11	20 200 807,11	9 914 212,00	1 103 000,00	9 183 594,94
124E01 Lianes optimisées	0,00	7 476 000,00	7 476 000,00	0,00	101 000,00	7 375 000,00
102E16 Opérations d'entretien et d'amélioration 2018 / 2023	17 751 935,00	-3 914 994,12	13 836 940,88	3 016 251,00	4 912 360,00	5 908 330,26
105E27 PEM et Parcs Relais 2018-2023	37 382 198,00	6 986 492,08	44 368 690,08	7 013 134,00	11 017 288,00	26 338 268,40
123E01 Photovoltaïque DI-AP	0,00	2 120 000,00	2 120 000,00	0,00	1 580 000,00	540 000,00
104E23 Projet - transport 2 DI - AP	67 766 000,00	-67 766 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104E22 Projet transport 1 AP - DI	26 715 000,00	-26 715 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102E20 Renouvellement des bus 2018/2023	75 123 887,00	2 181 711,90	77 305 598,90	22 661 158,90	16 904 000,00	37 740 440,00
102E19 Renouvellement du métro 2018 /2023	66 803 113,00	23 895 284,00	90 698 397,00	1 366 800,00	1 856 540,00	87 475 057,00
102E18 Renouvellement tramway 2018 / 2023	72 495 824,00	30 414 552,00	102 910 376,00	37 580,84	144 726,00	102 561 650,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	0,00	28,00	18,00	0,00	18,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Administrateur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeurs des Transports	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		48,00	0,00	48,00	33,00	2,00	35,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Chargé d opération	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur en chef	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Technicien principal de 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - Budget Transports - BP (projet de budget) - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		76,00	0,00	76,00	51,00	2,00	53,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Chargé d opération	A	TECH	1035	0,00	3-3-2°	CDD
Directeurs des Transports	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	366	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	370 056,00
Rédacteur	B	0	154 571,00
Adjoint administratif de 2ème classe	C	0	405 797,00
TOTAL GENERAL	A B C	0	930 424,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 15/12/2017 - Concession de Service public pour l'exploitation des transports urbains de personnes de la MEL	KEOLIS	KEOLIS	Société Anonyme	214 304 858,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .